

Compte rendu de la séance du vendredi 12 juillet 2019

Secrétaire de la séance:Pascal AUDABRAM

Présents : Jean-Claude DEDIEU, Pascal AUDABRAM, Laurent BALAGUE, Jacqueline SAINTE-CROIX

Absents : Aline DESCOUENS

Excusés : Nathalie TEYSSANDIER

Ordre du jour:

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 05 avril 2019

DELIBERATIONS:

- Aménagement de la forêt communale
- Décision modificative: travaux en régie
- Cession des parcelles A 1717 et A 1914 par Monsieur BALAGUE Francis à la Commune d'Encourtiech

QUESTIONS DIVERSES

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 5 avril 2019: Adopté à l'unanimité

Délibérations du conseil:

ACQUISITION DE FONCIER PAR LA COMMUNE D'ENCOURTIECH(DE 2019 013)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'acquisition par la Commune des parcelles appartenant à Francis BALAGUE suivantes:

- section A n° 1717 pour une surface de 129 ca
- section A n°1914 pour une surface de 50 ca

Cette acquisition est rendue nécessaire afin d'élargir la voie communale et régulariser l'emprise du sentier du "Tour du Château". Cette acquisition, si elle est acceptée par le Conseil Municipal se fera au prix de l'euro symbolique.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Accepte cette proposition à l'unanimité.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférant à cette décision

Résultat du vote: Pour:4

Contre:0

Abstention:0

Adoptée

COUPE DE BOIS DE FACONNAGE (DE 2019 014)

Monsieur le Maire expose:

Comme évoqué lors de la séance du Conseil Municipal du 05 avril 2019, l'ONF a proposé à la Commune d'Encourtiech d'exploiter la forêt communale.

Suite à la présentation des différents projets proposés par l'ONF, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- Décide à l'unanimité de confier à l'ONF une coupe de bois de façonnage sur la forêt communale

Résultat du vote: Pour:4

Contre:0

Abstention:0

Adoptée

DEFENSE DU SERVICE PUBLIC (DE 2019 015)

Considérant les restructurations des Centres de la DGFIP qui se sont soldées par la fermeture définitive de différents sites et services des impôts sur le territoire, et celles à venir au vu du Projet du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques, dit Plan Darmanin,

Le Conseil Municipal:

- Réaffirme sa volonté de maintenir un service public de proximité de qualité
- Demande de surseoir aux fermetures des Trésoreries à venir, signe du désengagement de l'Etat
- Demande le retrait du Plan Darmanin

Résultat du vote: Pour:4

Contre:0

Abstention:0

Adoptée

INSCRIPTION EN INVESTISSEMENT DES TRAVAUX REALISES EN REGIE (DE 2019 016)

Monsieur le Maire expose que l'employé communal a réalisé des travaux pour la réhabilitation du chemin du Tour du Château. Les charges de personnel ainsi que les dépenses réalisées pour l'achat de matériaux rentrent dans la définition des travaux en régie.

Le Conseil Municipal est ainsi autorisé à reverser en section d'investissement des travaux réalisés en régie. Pour ce faire, Monsieur le Maire propose d'ouvrir les crédits et de réaliser les opérations d'ordre suivantes:

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	1279.000	
72 (042)	Production immobilisée		1279.00
TOTAL :		1279.00	1279.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
231 (040)	Immobilisations corporelles en cours	1279.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		1279.00
TOTAL :		1279.00	1279.00
TOTAL :		2558.00	2558.00

Le montant de 1278.76 € (1279€ avec l'arrondi) correspond à la reprise des dépenses constatées en comptabilité de fournitures nécessaires à la réalisation de l'opération pour un montant de 108.36 € et des heures de main d'oeuvre consacrées à la réalisation des travaux en régie par l'adjoint technique pour 1170.40 € soit 70 heures.

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.
Adopté à l'unanimité des présents

Résultat du vote: Pour:4

Contre:0

Abstention:0

Adoptée

QUESTIONS DIVERSES

Adressage postal: Le Maire informe le Conseil Municipal qu'à l'horizon 2021, toutes les rues et places de la Commune devront être précisément identifiées par un nom, ainsi que chaque habitation qui devra porter un numéro. Ceci afin de faciliter la distribution du courrier et permettre la localisation de chaque habitation, notamment pour l'accès des secours par exemple.

Ces travaux devront être engagés rapidement avec l'assistance de la Poste.

Animation estivale: Sur proposition d'une accordéoniste, une initiative sera mise en place le 28 juillet où un concert d'accordéon sera organisé à la tête d'Ane suivi d'un autre concert sur la place de la mairie suivi d'un apéritif. Cette information sera donnée par le biais du bulletin municipal ainsi que par une communication par la presse écrite.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21h30.